

SUEVRES

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 OCTOBRE 2020

Le 8 octobre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Frédéric DEJENTE, Maire.

Présents : M. Frédéric DEJENTE, M. Jean-Yves LESIMPLE, Mme Lydie BORDEAU, M. Roger Pierre FERREIRA, Mme Adeline GOUACHE, Mme Annick DENIS, Mme Suzanne BRETON, M. Michel BORDEAUX, Mme Florence BOISSET, M. Jean-Robert HOUDIN, Mme Marylise AUVRAY, Mme Annie-Claude LEMAIRE, M. Olivier PEYRAT, M. Jean-Marc LEROUX, Mme Mélanie FERREIRA, M. Franck CAVAL, M. Sylvain THIEBAUT, Mme Céline TREMBLIN-TRUBERT, M. Boris BOISSET

Secrétaire : M. Jean-Yves LESIMPLE

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 10/09/2020
2. Affaires générales
 - ♦ Adoption du règlement intérieur du conseil municipal : 19 voix pour
 - ♦ Signature d'une convention entre les communes de Suèvres, Cour-sur-Loire, Ménars, St-Denis-sur-Loire et GRDF : les documents transmis par GRDF n'étant pas assez précis, ce dossier est reporté au prochain conseil municipal.
3. Cimetière :
 - ♦ Approbation du règlement municipal des cimetières et de l'espace cinéraire communal : 19 voix pour
 - ♦ Fixation de nouveaux tarifs des concessions funéraires : Suite au programme de restructuration et de mise en conformité des cimetières communaux, le conseil municipal par 19 voix pour, décide d'augmenter les prix des concessions. Les nouveaux tarifs seront applicables à compter du 1^{er} janvier 2021.

A) l'espace cinéraire :

Désignation	Achat	Renouvellement
une case dans le columbarium (4 urnes) – 30 ans	1 200.00 €	600.00 €
un caveau-urne « caveau + dalle granit » (4 urnes) – 30 ans	600.00 €	300.00 €
une dispersion des cendres au jardin du souvenir y compris plaque à graver sur le lutrin – 30 ans	300.00 €	150.00 € (pour garder la plaque)

B) les concessions funéraires :

Type de concessions	Achat	Renouvellement
15 ans (maximum 3 places)	/	200.00 €
30 ans avec ou sans caveau (maximum 3 places)	300.00 €	150.00 €
50 ans avec caveau (maximum 3 places)	600.00 €	300.00 €

4. Bibliothèque :
 - ♦ Approbation du nouveau règlement de la bibliothèque municipale pour l'accueil des scolaires : 19 voix pour
5. Urbanisme
 - ♦ Elaboration du PLUi : désignation des élus et technicien référents pour suivre la démarche d'élaboration (modification) : M. Frédéric DEJENTE, référent titulaire, Mme Lydie BORDEAU, référente suppléante, Mme Patricia LEFEVRE, technicienne référente
 - ♦ Modification du classement du site de Ménars et le Val amont de Blois

6. Ressources humaines :

- ♦ Modification de la durée hebdomadaire sur l'emploi d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe : passage de de 32 h 25^{ème} à 35 h : 19 voix pour
- ♦ Renouvellement d'un CDD (3 mois) pour les services techniques : 19 voix pour
- ♦ Octroi d'un cadeau pour départ d'un agent : montant maximum fixé à 100 euros : 19 voix pour

7. Finances

- ♦ Point financier
- ♦ Décision modificative n° 4 : dépense illuminations : 18 voix pour et 1 abstention
- ♦ Décision modificative n° 5 : remboursement caution : 19 voix pour
- ♦ Décision modificative n° 6 : Groupe Elabor : 18 voix pour et 1 abstention
- ♦ Agrandissement des vestiaires du terrain de sports : Rectificatif : 19 voix pour
 - Lot 1 : Maçonnerie Gros œuvre : VERNEJOLS : Montant du marché : 56 221.83 € HT
 - Lot 2 : Bâtiment modulaire : SOLFAB : Montant du marché 127 015.00 € HT

8. Fêtes et cérémonies

- ♦ Cérémonie du 11 novembre)
- ♦ Repas agents/élus) en fonction de la situation sanitaire

Suèvres, le 22/10/2020 – Le maire : Frédéric DEJENTE